Rapport moral

ORDRE DES EXPERTS-COMPTABLES
Conseil national



Sommaire

Le Conseil national en quelques chiffres 4

Édito 7

Partie 1 : Fédérer la profession autour des 80 ans de l'Ordre 9

1. Une année de partage et de fierté 10

2. Point d'orgue des célébrations : le 80e Congrès 12

3. Assemblées générales et Congrès régionaux 14

Partie 2 : Agir avec ambition : 7 secteurs à pied d'œuvre 17

Partie 3 : Accompagner la transition numérique de la profession 23

1. Facture électronique : réussir la transition 24

1. Influencer pour maintenir la réforme 24

2. Préparer concrètement le terrain 26

2. Simplifier la vie des cabinets et des entreprises 30

3. Fintech, IA et identité numérique : préparer demain 31

4. Attractivité : attirer les talents 33

5. Faire entendre la voix de la profession 36

Partie 4 : Les grands événements 2025 39

Partie 5 : Perspectives 2026 47

Panorama des projets 2026 48

Bilan 2025 d'une profession engagée 50

Le Conseil national mesure son empreinte carbone 51

Ressources documentaires de l'Ordre 52

Autour de l'Institution 54

Le Conseil national en quelques chiffres

Sites public et privé du Conseil national

1 222 749 pages consultées sur le site public

2 074 351 pages consultées sur le site privé

1 825 ressources intégrées sur le site privé

1 021 397 recherches sur l'annuaire de l'Ordre

559 449 publications téléchargées sur Bibliordre, le site privé et Infodoc-experts

227 newsletters et lettres à la profession envoyées

86 % taux de satisfaction globale pour les webinaires

Revues de l'Ordre

32 000 exemplaires du *SIC mag* adressés chaque mois à la profession

6 128 abonnés à la *Revue française de comptabilité*

Infodoc-experts

27 formations et animations

16 070 consultations téléphoniques sur la hotline

Bibliotique : chiffres clés

546 152 visites sur le site

601 913 recherches

Nombre de publications par espace :

Bibliordre	Bibliodec	Bibliobase
597	11 007	90 747

L'expertise comptable en 2025

22 685
experts-comptables

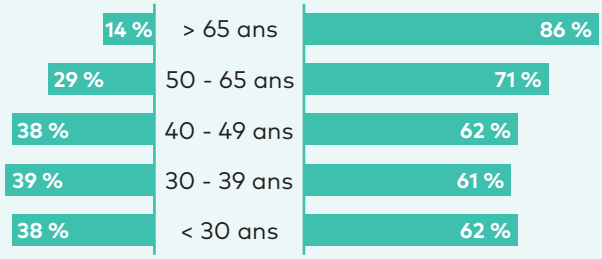
21 288
sociétés d'expertise comptable

186 566
collaborateurs

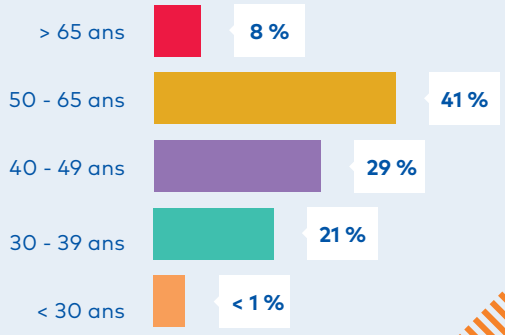
Profil des experts-comptables

Une profession majoritairement masculine, mais la féminisation est en cours

♀ 32 % ♂ 68 %

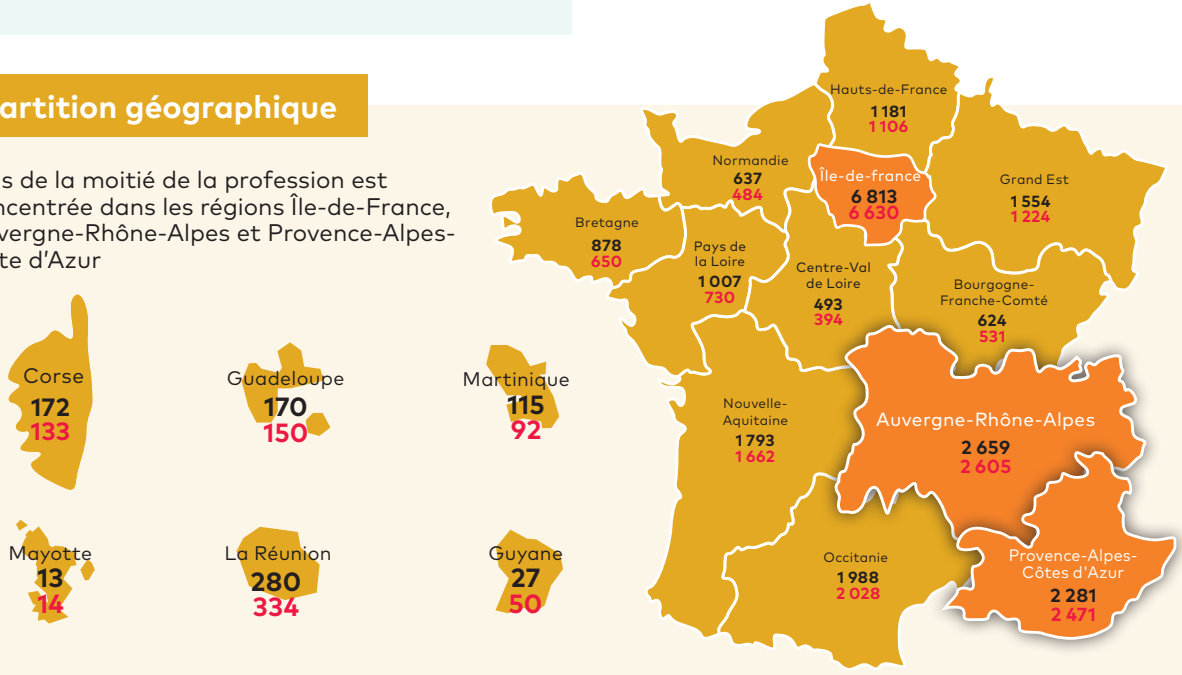


Répartition par âge



Répartition géographique

Plus de la moitié de la profession est concentrée dans les régions Île-de-France, Auvergne-Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte d'Azur



Source : Base Istya – données de décembre pour les années 2019 à 2025. Agirc-Arcco, Image PME et CNOEC, traitement par l'Observatoire de la profession comptable. Sauf mention contraire, les données présentées correspondent aux inscriptions principales.



Damien Charrier
Président du Conseil national
de l'Ordre des experts-comptables

Édito

Le réflexe expert-comptable

2025 restera comme l'année des 80 ans de notre Ordre. Huit décennies après l'ordonnance de 1945, notre 80e Congrès a rassemblé la profession autour de son ADN : une histoire, une déontologie, une utilité. Cet anniversaire n'a jamais été un exercice de nostalgie : il fut un point d'appui pour accélérer notre action.

Influencer, simplifier, innover : voilà ce que je vous avais promis en vous proposant de « recentrer l'expert-comptable sur ce qui compte vraiment ». Cette promesse, nous l'avons tenue.

Influencer, d'abord. Quand un amendement a menacé de reporter la facturation électronique, balayant cinq années de préparation, l'Ordre a mobilisé une centaine de parlementaires de tous bords et obtenu sa suppression en séance publique. Ce combat, nous l'avons mené main dans la main avec la tutelle, les ministères et les organisations professionnelles. Le calendrier est sécurisé : la réforme se fera, et elle sera une opportunité pour nos cabinets et les 3,5 millions d'entreprises qu'ils accompagnent.

Simplifier, ensuite. Commission dédiée, amendements aux textes budgétaires, participation au sein de la gouvernance du guichet unique, lutte renforcée contre l'exercice illégal : à chaque occasion, nous avons rappelé notre rôle de tiers de confiance et défendu un environnement plus lisible pour les cabinets et leurs clients.

Innover, enfin. Intelligence artificielle, Expert-ID, Observatoire des Techs : la profession prend en main sa transformation technologique plutôt que la subir.

Derrière chacune de ces avancées, une même conviction, devenue notre fil rouge : créer, partout, le réflexe expert-comptable. Chez les pouvoirs publics, qui savent désormais qu'aucune réforme d'envergure ne peut réussir sans nous. Chez les grandes institutions qui font de la profession leur partenaire naturel. Chez les chefs d'entreprise surtout : à chaque étape, à chaque décision, un professionnel de confiance est à leurs côtés. Dans un monde en manque de repères, nous en sommes un.

Ce réflexe, nous le devons à l'engagement de nos élus, de nos équipes et de chacune et chacun d'entre vous. Soyez-en remerciés !

L'essentiel, désormais, est devant nous : 2026, la première édition de Leadtech, la facturation électronique au 1er septembre, et notre 81e Congrès consacré à la [Re]fondation des cabinets. Le réflexe est là. À nous d'en faire une habitude.



Partie 1 Fédérer la profession autour des 80 ans de l'Ordre

- 1945-2025 : l'Ordre célèbre 80 ans d'engagement au service de l'économie et de l'innovation. Huit décennies durant lesquelles la profession n'a cessé d'évoluer pour accompagner les transformations des entreprises et de la société.
- Le 80e Congrès, temps fort de cet anniversaire, s'est naturellement inscrit dans cette dynamique. Consacré aux grandes mutations à l'œuvre dans les cabinets, il a montré que ces nouveaux défis étaient aussi l'occasion pour la profession de réaffirmer son ADN.



1 Une année de partage et de fierté

80 ans d'héritage, 80 ans d'avenir

En 2025, l'Ordre a fêté les 80 ans de l'ordonnance fondatrice du 19 septembre 1945. Cet anniversaire a donné lieu à une série d'initiatives visant à retracer le parcours de la profession, valoriser son héritage et éclairer les défis qui l'attendent. Toutes ont porté une même conviction : si les missions, les outils et les attentes des entreprises évoluent, **l'expert-comptable demeure un acteur essentiel de la confiance économique.**

Une identité visuelle dédiée

Fil conducteur des célébrations, le logo des 80 ans s'est imposé dans les prises de parole de l'Ordre. Présent dès les vœux du président sur une carte pop-up, décliné sur de nombreux supports et outils de communication – carnets, tote bags, médaille de la Monnaie de Paris, kakémonos –, il a incarné avec force la signature de cette année exceptionnelle : **« 80 ans au service de l'économie et de l'innovation »**.



L'histoire en perspective

Les 80 ans de l'Ordre ont été l'occasion de raconter huit décennies d'évolutions et de défis assumés.

Dans le *SIC mag*, une double page mensuelle est revenue sur les grandes étapes de la profession : son rôle dans l'économie française, la féminisation des cabinets, la modernisation du diplôme ou encore les changements d'exercice.

Cette rétrospective s'est prolongée sur un mini-site dédié, point d'entrée des contenus numériques des 80 ans. Deux séries vidéo y étaient proposées : « Dans le rétro », qui illustrait le développement de la profession entre 1945 et 2025, et « En 1 clin d'œil », qui revenait, dans un format très court, sur quelques faits structurants.

L'objectif : retracer une histoire, mais surtout montrer combien **la résilience constitue depuis toujours l'un des marqueurs de la profession.**

Consulter le site des 80 ans de l'Ordre : 80ans.experts-comptables.org



Le site des 80 ans de l'Ordre.

Trois publications collector pour raconter la profession

À l'occasion du 80e Congrès, trois ouvrages complémentaires ont été réalisés pour narrer l'histoire et les évolutions de la profession, mais aussi porter un regard sur son avenir.

Le Tour de l'Ordre en 80 ans retrace les grandes étapes de l'histoire de l'Ordre et de la profession, en les replaçant dans les transformations économiques, administratives et sociales de la France.

Mode Expert adopte les codes d'un ouvrage graphique grand public pour valoriser auprès des étudiants la diversité des parcours, des profils et des facettes du métier d'expert-comptable.

Enfin, le 600e numéro de la ***Revue française de comptabilité***, qui a coïncidé avec ses 70 ans, prend la forme d'une édition collector de 120 pages mêlant archives, tribunes, contributions d'historiens et d'artistes, fiction et expertise.



2 Point d'orgue des célébrations : le 80e Congrès

UNE ÉDITION RECORD

8 940 congressistes, **+ 19 %** vs 2024

650 congressistes connectés à distance

92 % de satisfaction

Le Congrès, entre héritage et projection

Organisé symboliquement 80 ans jour pour jour après la création de l'Ordre, le 80e Congrès a constitué le point d'orgue des festivités. Placé sous le thème « Adaptation durable & numérique, réaffirmons notre ADN ! », il a exploré les grandes mutations qui redessinent les cabinets : IA, data, facturation électronique… Des transformations qui soulignent la pertinence des principes fondant leur exercice : indépendance, sécurité, fiabilité et déontologie.

Cette réflexion s'est prolongée au sein d'un espace entièrement consacré aux 80 ans de l'Ordre. Les congressistes y ont découvert un parcours mêlant exposition patrimoniale, contenus numériques, expérience immersive en réalité virtuelle et animations interactives.

Une façon de montrer que l'innovation ne se construit jamais en rupture avec l'histoire, mais dans le prolongement d'un héritage sans cesse renouvelé.









Damien Charrier, Charles-René Tandé, Joseph Zorgnotti, Jean-Pierre Alix, Claude Cazes, William Nahum, Cécile de Saint-Michel, Dominique Ledouble et René Ricol.

Un hommage à l'engagement collectif

La plénière de clôture a constitué l'une des séquences les plus mémorables du 80e Congrès. Le président de la République, Emmanuel Macron, a ouvert cette édition par un message vidéo dans lequel il a salué les experts-comptables comme des « conseillers de confiance des entrepreneurs ».

L'arrivée sur scène des anciens présidents de l'Ordre, saluée par une longue ovation, a aussi marqué l'un des temps forts de cette célébration. À travers eux, huit décennies d'engagement au service de la profession ont été mises à l'honneur.

« Notre organisation n'existe nulle part ailleurs », a rappelé René Ricol. Jean Bouquot a, pour sa part, évoqué une institution « extraordinaire dans le monde ».



En remettant à chacun une médaille d'honneur, Damien Charrier a rendu un hommage solennel à celles et ceux qui ont écrit, au fil des mandatures, une part de la mémoire collective. Une histoire qui, depuis 80 ans, se construit par la volonté de transmettre, d'agir et de préparer l'avenir.



Dans les coulisses du Congrès

Pour son 80e Congrès, l'Ordre a levé le voile sur un pan inédit de l'événement : son élaboration. Avec « La Fabrique du Congrès », le Conseil national a proposé une web-série dont les sept épisodes ont suivi de l'intérieur la préparation de ce grand rendez-vous, et mis en avant celles et ceux qui le rendent possible par leurs idées, leur engagement et leur énergie.

Les 7 épisodes sont à (re)voir sur Fuz'experts.tv

3 Assemblées générales et Congrès régionaux

Rencontres, échanges et célébrations

En 2025, les événements annuels des Conseils régionaux ont été l'occasion de réunir la profession pour échanger sur des thèmes essentiels, et pour célébrer les 80 ans de l'Ordre. Retour en photos sur des moments forts, auxquels le président Damien Charrier a pris part à plusieurs reprises.



Damien Charrier partage en plénière les grands chantiers du CNOEC.



Damien Cartel a organisé un événement convivial et chaleureux à Lyon.



Séquence émotion avec la présence des anciens présidents de l'Ordre régional, aux côtés de Thierry Pierre-Justin.



AG réussie pour les équipes du président François Lambert.



Joyeux anniversaire à l'Ordre !



Djoumoi Ramia et Damien Charrier, invités d'Anastasia Laguerra sur Mayotte la 1re.



François-Xavier Demaison a fait le show !



Damien Charrier et Naïké Bouchaut, la présidente du Comité départemental.



70 nouveaux inscrits ont prêté serment à Amiens !



Challenge et sens du collectif pour des épreuves dignes de Koh Lanta !



Une intervention centrée sur l'IA et sa maîtrise par les cabinets.



L'AG a mis en lumière le rôle des émotions dans la créativité et la collaboration.



Les présidents des Ordres PACA, Guadeloupe et Guyane ont répondu présent à l'invitation de Valérie-Anne Lauhon.



Des feux de Bengale pour les 80 ans de la profession !



Le collectif en action autour du président Éric Gillis.



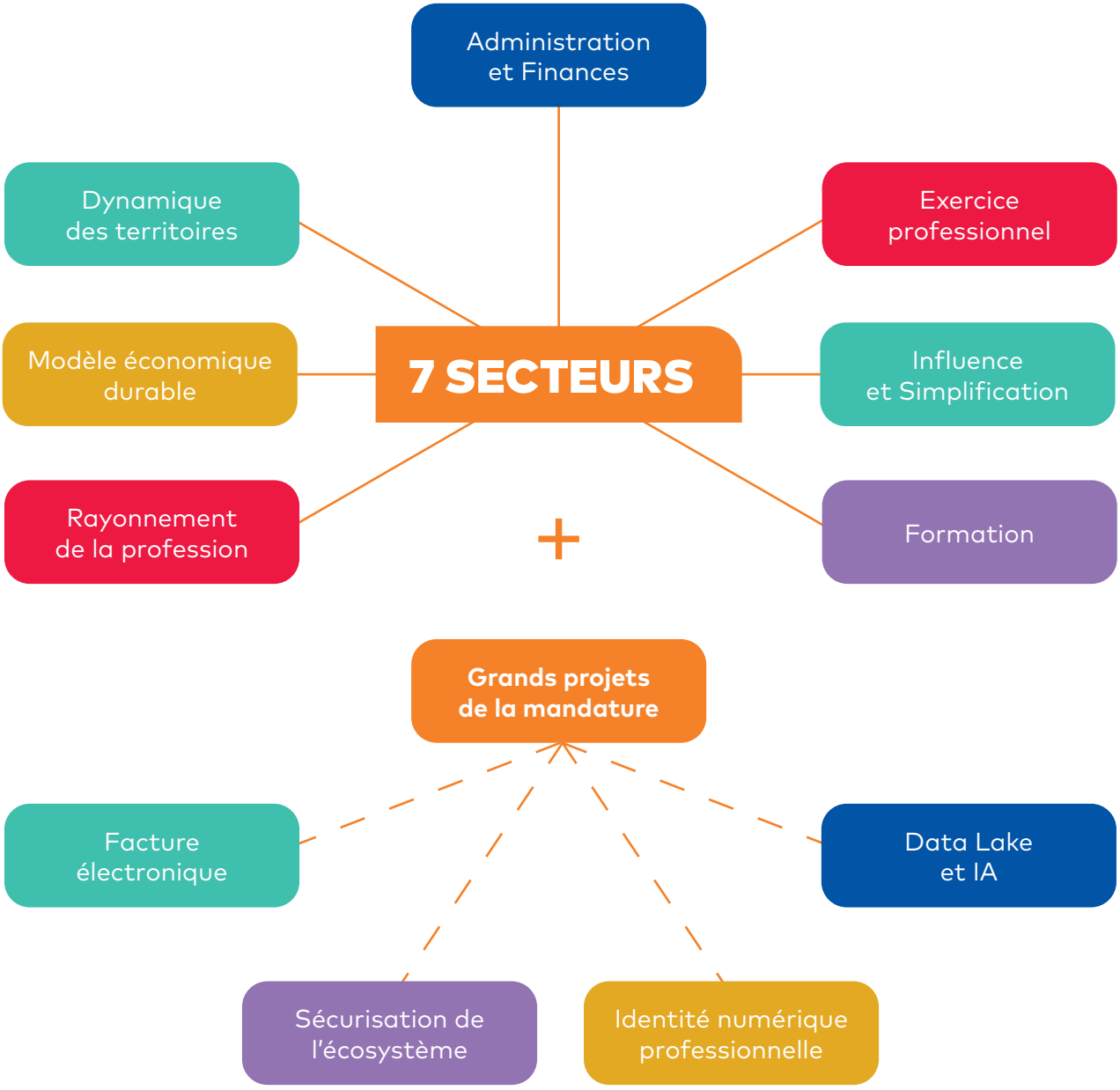
Détente assurée avec une partie de pétanque !



Partie 2 Agir avec ambition : 7 secteurs à pied d'œuvre

- La nouvelle mandature, menée par Damien Charrier, fait face à des défis majeurs, mais aussi à des opportunités sans précédent. C'est pourquoi le président l'a placée sous le signe de l'action, de la simplification et de l'innovation, et souhaite l'ancrer dans le quotidien des cabinets, au service des consœurs et des confrères.
- L'action du Comité exécutif du Conseil est ainsi répartie sur sept secteurs ayant pour mission d'assurer la sérénité, la pérennité et le développement de l'exercice professionnel des experts-comptables.




Administration et Finances
Dynamique des territoires
Exercice professionnel
Modèle économique durable
7 SECTEURS
Influence et Simplification
Rayonnement de la profession
+
Formation
Grands projets de la mandature
Facture électronique
Data Lake et IA
Sécurisation de l'écosystème
Identité numérique professionnelle



Patrick Bordas

Vice-président en charge de l'Administration et Finances

« Le secteur Administration et Finances agit comme une véritable colonne vertébrale pour notre institution. Notre organisation est à la fois stratégique et opérationnelle, notre approche, rigoureuse, humaine et tournée vers l'avenir. Piloter l'institution, c'est aussi porter une vision responsable et durable ! »

Vice-président en charge de l'Exercice professionnel

« L'exercice professionnel veille à la solidité des fondations de la profession, à garantir une certaine stabilité des règles pour éviter la perte de repères, tant des experts-comptables que de leur environnement. Pour autant, il nous faut faire évoluer ces règles pour aider la profession à relever les défis auxquels elle fait face. Le secteur cherche en permanence un équilibre entre consolidation et modernité. »



Jean-Marc Jaumouillé

Activités régaliennes en 2025 : chiffres clés

Contrôle de qualité : 2 690 lettres de conclusion, dont 541 avec observations + 97 avec décisions de recontrôle à 1 an

Contrôle LBC-FT : 507 lettres conclusives pour les contrôles sur site + 302 lettres conclusives pour les contrôles hors site

En moyenne : plus de 50 % de lettres avec observations et certaines avec recontrôle à 1 an

Contentieux liés au Tableau : 30 recours traités par le CNT*

Procédures disciplinaires : 31 décisions rendues par les CRD* + 17 décisions rendues par la CND*



Pascal Combeau

Vice-président en charge de l'Influence et de la Simplification

« La mission du secteur de l'Influence et de la Simplification est de soutenir l'action des experts-comptables et de leurs clients en allégeant les contraintes liées à leur environnement juridique. Nous sommes la voix de la profession auprès des pouvoirs publics et de leurs partenaires. Cette voix compte et notre rôle est reconnu. »

** CNT : Comité national du Tableau ; CRD : Chambres régionales de discipline ; CND : Chambre nationale de discipline*



Pascal Castanet

Vice-président en charge de la Formation

« La formation joue un rôle essentiel pour la profession : d'abord, en apportant les compétences nécessaires aux diplômés pour exercer en cabinet ; ensuite, en lui permettant de développer, tout au long de leur carrière, les compétences des collaborateurs pour s'adapter aux évolutions du métier. L'environnement de notre profession est en perpétuelle mutation ; soyons proactifs à travers la formation ! »

Vice-président en charge du Rayonnement de la profession

« L'objectif du secteur Rayonnement de la profession est de faire entendre la voix de la profession et de valoriser le rôle structurant de l'expert-comptable ; de contribuer chaque jour à renforcer leur reconnaissance, dans ses dimensions humaine, technique et stratégique. Nous œuvrons à construire une image fidèle de nos professionnels : compétents, proches, engagés. »



Florent Burtin



Yannick Ollivier

Vice-président en charge du Modèle économique durable

« Ce secteur s'inscrit dans une dynamique multivectorielle pour conjuguer la durabilité sous toutes ses formes. Il embrasse aussi bien le périmètre des interventions des experts-comptables, sur les missions – traditionnelles et nouvelles – qu'ils réalisent, les marchés auxquels ils s'adressent, que la réflexion sur la performance durable de leur activité pour mieux valoriser leurs missions. »



Katy Hoarau

Vice-présidente en charge de la Dynamique des territoires

« Ce nouveau secteur a pour objectif de renforcer les liens entre les régions et le national, afin d'apporter une réponse collective aux enjeux actuels de notre profession. Face aux défis d'une profession en pleine transformation, les territoires jouent un rôle clé ; en favorisant l'innovation, en valorisant les solutions locales et en mettant en réseau les acteurs, ils peuvent inspirer des réponses concrètes et adaptées. »

Élu en charge des Grands Projets de la mandature

« Conduire les grands projets de la mandature, c'est accompagner la profession sur les défis auxquels elle fait face, en particulier les sujets numériques. Ces grands projets visent à renforcer la qualité d'expert-comptable tiers de confiance, ainsi que notre accompagnement dans la gestion des entreprises. Parallèlement, nous souhaitons faciliter les démarches effectuées par la profession pour le compte de leurs clients. »



Dominique Périer



Hommage à Jean-Yves Lechevestrier

Par Pascal Castanet

« L'année 2025 a été marquée par la disparition en fin d'année de Jean-Yves Lechevestrier. Il laisse un vide immense dans notre communauté professionnelle, mais aussi dans le cœur de celles et ceux qui ont eu le privilège de cheminer à ses côtés. Vice-président du Conseil national en charge de l'Influence et de la Simplification, Jean-Yves incarnait, avec une élégance rare, ce que doit être un responsable engagé : rigoureux sans être rigide, déterminé mais profondément attentif aux autres, habité par une haute idée de notre profession.

Dans les domaines qui lui ont été confiés, il défendait une vision exigeante et pertinente. L'influence, pour lui, c'était la volonté de défendre avec conviction ce qui sert réellement les experts-comptables et les entreprises. Quant à la simplification, il en avait fait un combat quotidien, porté par la certitude qu'un cadre clair et cohérent est le premier levier de l'efficacité. Sa capacité à discerner l'essentiel, à comprendre rapidement les enjeux, à proposer des solutions équilibrées faisait de lui un pilier de notre institution. »



Partie 3 Accompagner la transition numérique de la profession

- Le CNOEC a mené en 2025 une action d'influence pour préserver le calendrier de la facturation électronique, faire remonter les contraintes du terrain et renforcer l'accompagnement opérationnel des cabinets.
- Face à l'accélération de la transformation numérique, l'Ordre sécurise l'évolution des missions de la profession et affirme la souveraineté numérique des experts-comptables.
- L'Ordre a prolongé la campagne « Illimitez-vous » dans un registre encore plus humain et a renforcé sa présence auprès des jeunes *via* des événements comme le Salon de l'Étudiant et le Business Game.



1 Facture électronique : réussir la transition

1. Influencer pour maintenir la réforme

Préserver le calendrier de la facturation électronique

Fin mars 2025, lors de l'examen du projet de loi de simplification de la vie économique, l'hypothèse d'un report à 2027 pour les grandes entreprises et les ETI, et à 2028 pour les TPE-PME, a fait craindre la fragilisation de plusieurs années de préparation. La présidence du Conseil national et son cabinet ont donc engagé, dès leur entrée en fonction, une mobilisation transpartisane pour préserver la trajectoire engagée. Plusieurs actions ont été entreprises :

- **mobilisation d'une centaine de parlementaires** issus de différents groupes ;
- **transmission d'argumentaires** aux rapporteurs et groupes politiques ;
- **coordination** avec les cabinets ministériels et la tutelle.



Damien Charrier a défendu dès le début de son mandat le maintien de la réforme auprès d'Amélie de Montchalin, ministre des Comptes publics.

Le rejet de la disposition en séance publique a malgré tout donné aux entreprises la visibilité nécessaire à leur préparation.

Structurer le dialogue avec les organisations professionnelles



Damien Charrier, accompagné de Pascal Combeau, lors d'une rencontre avec le GIP Modernisation des déclarations sociales.

Une réforme réussie passe par l'organisation d'un dialogue structuré avec :

- des organisations interprofessionnelles : MEDEF, CPME, U2P ;
- le bâtiment et l'artisanat : CAPEB, FFB ;
- l'hôtellerie-restauration et le commerce : UMIH, GHR, FNH ;
- des secteurs spécialisés et acteurs techniques : Digipharmacie, Infocert.

Objectifs : rappeler le rôle de l'expert-comptable comme **tiers de confiance et référent naturel** des flux, des transactions et des données économiques.





Damien Charrier en session de travail avec la ministre Véronique Louwagie, ministre chargée des PME.

Installer un dialogue de confiance avec les pouvoirs publics

La présidence a retenu une méthode d'influence ferme, documentée et constructive : **objectiver les difficultés, proposer des solutions et maintenir un lien direct avec les décideurs publics**.

Des échanges réguliers concernant la réforme ont été régulièrement conduits avec le cabinet d'Amélie de Montchalin, le rapporteur général du budget Philippe Juvin et la DGFiP, sous l'autorité d'Amélie Verdier.

Cette méthode a permis de porter la voix des cabinets et des 3,5 millions d'entreprises clientes, tout en confortant le statut de partenaire de l'Ordre dans la mise en œuvre de la réforme.

Faire de l'expert-comptable la voix des entreprises

La célébration des 20 ans de l'Agence pour l'informatique financière de l'État (AIFE), en présence de représentants du Conseil national, a été l'occasion de rappeler que la réforme de la facturation électronique ne pourra réussir sans relais de terrain. Au quotidien, les experts-comptables sécurisent les flux, les transactions et les données économiques des entreprises.

Leur rôle est de rendre la réforme compréhensible, praticable et utile, à travers plusieurs moyens d'action :

- **éclairer le choix de leurs clients en matière de plateforme agréée ;**
- **identifier les difficultés opérationnelles ;**
- **diffuser les ressources pédagogiques, notamment *via* la plateforme MaFacture-MonExpert.fr ;**
- **faire remonter les besoins des TPE-PME.**

2. Préparer concrètement le terrain

Dresser l'état des lieux de la réforme

Depuis 2023, le CNOEC réalise, avec ECMA, un baromètre de la facturation électronique en deux temps, afin de suivre le niveau de préparation à la réforme des cabinets et des TPE-PME. 400 cabinets de toutes tailles et autant d'entreprises privées de moins de 250 salariés ont été sondés.

Les résultats montrent une profession **désormais consciente des enjeux de la réforme**. Si la mobilisation des cabinets s'est renforcée entre le printemps et l'automne, le passage à l'opérationnel reste progressif. Côté entreprises, l'appropriation demeure plus lente et inégale, notamment parmi les TPE-PME.

Passer à l'action : accompagner la montée en compétence des cabinets

En 2025, l'enjeu n'est donc plus seulement d'alerter sur la réforme, mais d'accompagner les cabinets dans leur préparation opérationnelle. Le 27 mars, Damien Charrier a réuni la DGFiP, l'AIFE, la FNFE-MPE et des représentants de la profession lors d'un webinaire destiné à **clarifier les prochaines étapes et les points de vigilance**.



Damien Charrier, Sébastien Rabineau, Stéphane Eustache et Cyrille Sautereau.

Cette dynamique s'est poursuivie avec le **maintien du parcours de formation en deux volets**, initié en 2022 : « Tout comprendre sur la facturation électronique » et « Mise en œuvre de la facturation électronique ». Dès l'été, **une websérie mensuelle de 30 minutes**, « Nos experts vous informent et répondent à vos questions », est venue approfondir les notions clés et répondre en direct aux interrogations des professionnels.

Les épisodes déjà diffusés sont regroupés sur la chaîne dédiée à la facturation électronique de Fuz'experts.tv.

BAROMÈTRES DE LA FACTURATION ÉLECTRONIQUE : BILAN 2025

Côté cabinets

86 %
des experts-comptables se déclarent engagés dans la mise en œuvre de la réforme en septembre, contre 75 % en mars

17 %
des cabinets se disent opérationnels, un niveau inchangé par rapport au printemps

Côté entreprises

39 %
des entreprises se déclarent déjà opérationnelles ou engagées dans un plan de déploiement, contre 38 % en mars

57 %
des entreprises font confiance à leur expert-comptable pour les accompagner dans le déploiement de la facturation électronique au sein de leur structure

CHIFFRES CLÉS

27
webinaires organisés sur la facturation électronique en 2025

6 827
participants au total

Déployer la réforme avec des outils concrets

L'Ordre a renforcé les ressources mises à la disposition des cabinets :

- L'espace **e-FAC expert**, sur le site privé, a été réorganisé autour des **5 étapes** d'un plan de transformation, du diagnostic du cabinet au choix des solutions numériques ;
- Le **guide *Bien choisir sa plateforme agréée*** apporte un appui méthodologique en présentant le fonctionnement des plateformes, les critères de choix, les enjeux contractuels, l'interopérabilité et la conformité attendue ;
- Le ***Guide des solutions numériques*** s'est enrichi en référençant **plus de 200 logiciels**.





Affirmer le rôle central de l'expert-comptable dans la réforme

Le CNOEC a déployé, en septembre, une **campagne de communication** à destination des dirigeants de TPE-PME, des professions libérales et des micro-entrepreneurs.

Lancée un an pile avant l'entrée en vigueur de la réforme, elle avait pour objectif de :

- **rappeler l'imminence de l'échéance** ;
- **encourager l'anticipation** et réaffirmer le rôle de l'expert-comptable comme **interlocuteur de confiance**.

Portée par le message **« Dépêchez-vous de prendre le temps »**, elle s'est inscrite dans un dispositif conçu sur deux ans. Sa première phase, courant sur l'automne 2025, était consacrée au positionnement de l'expert-comptable et s'est poursuivie par une seconde phase de notoriété en 2026.

Relayée par un **mix média national** adapté aux modes de consommation d'information des dirigeants de TPE-PME et par un **kit de communication** mis à disposition de la profession et des Conseils régionaux, cette prise de parole a mis en avant la singularité de l'expert-comptable dans la réforme : un professionnel de proximité, impartial, en capacité d'éclairer les choix des entreprises et de les accompagner dans la durée.





MaFacture-MonExpert.fr : une plateforme pour renseigner et rassurer

Conçu en appui de la campagne, le site MaFacture-MonExpert.fr constitue un point d'entrée pédagogique à destination des dirigeants de TPE-PME, des professions libérales et des indépendants. Il a pour objectif de les aider à mieux comprendre la réforme, à s'y préparer et à aborder plus sereinement une évolution souvent perçue comme techniquement complexe.

La plateforme s'organise autour de trois axes **– comprendre, se préparer, choisir –** complétés par un module de diagnostic spécialisé pour aider au choix de la plateforme agréée. Elle propose également des contenus pédagogiques, des conseils pratiques et un accès à l'annuaire des experts-comptables, afin d'orienter les entreprises vers un accompagnement de proximité.



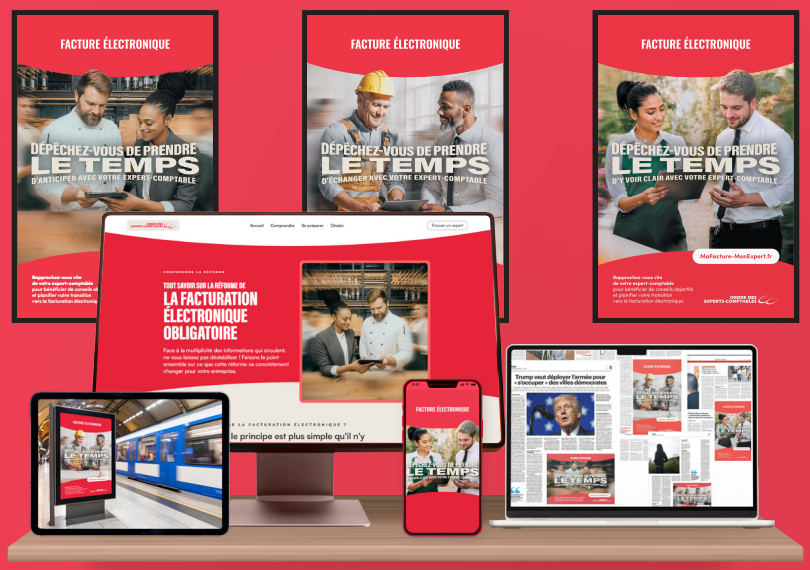
Campagne Facture électronique 2025*

Les 5 chiffres qui résument tout !

Presse nationale et régionale

+ de **34,6 millions**
de lecteurs touchés sur toute la France

838 000 contacts
Radio
établis en métropole



Réseaux sociaux

+ de **10,6 millions**
d'impressions sur LinkedIn, Facebook et Instagram

Métro parisien

+ de **4 496 K contacts**
établis avec les usagers

Audio digital

+ de **2,07 millions**
d'écoutes avec un taux de complétion de 100 %
sur les plateformes Deezer et Spotify

* Campagne diffusée entre le 15 septembre et le 30 octobre 2025

2 Simplifier la vie des cabinets et des entreprises



Amélie Verdier, directrice générale de la DGFiP, et Damien Charrier lors du 80e Congrès.

Double authentification : l'Ordre obtient une adaptation du dispositif

En 2025, la généralisation de la double authentification sur l'espace Particuliers de la DGFiP (désormais dénommé « espace Finances publiques ») a marqué une avancée en matière de sécurité numérique. Mais elle a aussi révélé des **difficultés concrètes** pour les experts-comptables, confrontés à l'impossibilité de recevoir directement le code de connexion nécessaire à certaines démarches en ligne à réaliser pour le compte de leurs clients.

Le CNOEC a très vite identifié ce point de vigilance et l'a porté dès le début de l'année dans le cadre de ses échanges réguliers avec la DGFiP. Lors du 80e Congrès, à Lyon, Amélie Verdier, directrice générale des Finances publiques, a confirmé la **faisabilité technique** d'une évolution du dispositif. Elle s'est traduite, début 2026, par **l'ajout d'une seconde adresse électronique** dans l'espace sécurisé des particuliers, afin de permettre l'envoi du code à un tiers de confiance.

Simplifier les formalités, protéger les dirigeants

L'action conduite par l'Ordre en 2025 a poursuivi une ligne de simplification responsable : réduire les irritants administratifs sans affaiblir la sécurité juridique. L'institution est ainsi intervenue auprès des pouvoirs publics pour obtenir des évolutions sur :

- **les parcours déclaratifs fiscal et social ;**
- **l'enregistrement des actes ;**
- **la fluidification des démarches de droit des sociétés ;**
- **la confidentialité des comptes annuels en Outre-mer ;**
- **l'anonymisation de l'adresse personnelle des dirigeants.**

Il s'est agi, pour chacun de ces sujets, de partir des difficultés rencontrées par les cabinets pour proposer des adaptations utiles, opérationnelles et sécurisées pour les entreprises.

Faciliter l'application des évolutions réglementaires

Plusieurs outils du CNOEC ont aidé les cabinets à appréhender plus rapidement les évolutions réglementaires :

- Parution, en février, du **guide *Ce qui change en 2025 pour les entreprises***. Conçu pour une lecture rapide, il a permis aux cabinets d'appréhender les principales évolutions fiscales, sociales et réglementaires de l'année à anticiper, puis de relayer cette information à leurs clients, notamment grâce à son dispositif de marque blanche ;
- Ouverture, en février, du service **Infodoc-experts à la comptabilité**, en complément des consultations déjà proposées en droit fiscal, droit social et droit des sociétés.

200
nombre de questions posées en comptabilité entre février et décembre 2025

3 Fintech, IA et identité numérique : préparer demain



La tech redessine le périmètre de la profession

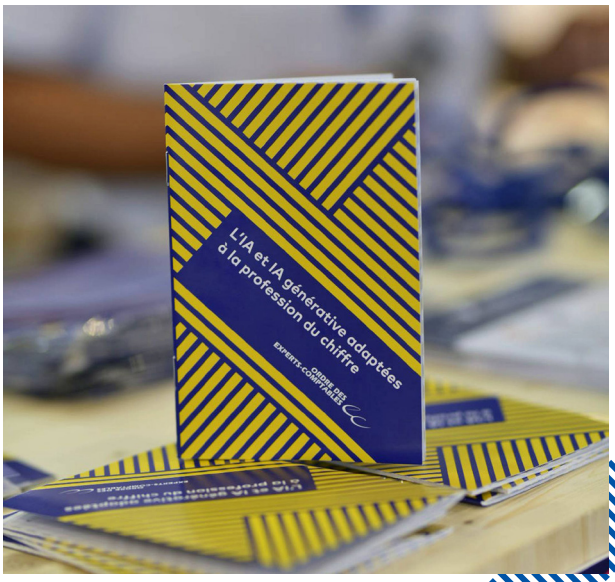
Lors du 80e Congrès, l'Ordre des experts-comptables et l'Observatoire de la Fintech ont dévoilé le **premier Panorama des Techs de la profession comptable**. Fondée sur une enquête auprès de 2 395 experts-comptables et l'analyse de 262 entreprises innovantes, cette étude révèle un écosystème représentant déjà **plus de 40 000 emplois**, en hausse de **22 % en deux ans**.

Cette étude identifie la facturation électronique et l'IA comme les principaux moteurs de transformation du secteur. Automatisation, précomptabilité, cybersécurité, analyse de données : ces évolutions redessinent les missions des cabinets et renforcent leur rôle de conseil et de sécurisation des choix technologiques des TPE-PME.

IA : accompagner, sécuriser, acculturer

L'Ordre a poursuivi son accompagnement à l'IA avec une ligne claire : aider les cabinets à s'approprier ces outils de manière responsable. Sur le site privé, le **dossier thématique « Parlons IA ! »** propose ainsi des repères concrets sur les usages de l'IA générative, le choix des outils, les tâches automatisables et les précautions à prendre en matière de confidentialité et de fiabilité.

À l'occasion du 80e Congrès, l'Ordre a également publié le **guide *IA et IA générative adaptées à la profession du chiffre***, qui donne des clés de compréhension et des cas d'usage. Une démarche complétée par une websérie **consacrée aux bonnes pratiques**, dont le premier épisode a porté sur un enjeu central : conjuguer sécurité et performance, dans le respect du cadre posé par l'IA Act.





Expert-ID : renforcer la souveraineté numérique de la profession

En 2025, l'Ordre a engagé une étape structurante avec le déploiement d'Expert-ID, **première identité professionnelle numérique sécurisée** des experts-comptables.



Expert-ID a pour objectif de :

- dissiper toute confusion avec des praticiens illégaux ;
- valoriser la signature numérique professionnelle ;
- protéger l'expert-comptable contre l'usurpation d'identité, le phishing, la fraude documentaire ;
- être reconnue par les administrations fiscales et sociales.

Son QR code sécurisé, associé à un statut vérifiable, renforce la confiance des clients, partenaires et administrations. En intégrant l'authentification multifacteur MFActe pour les démarches sensibles et en préparant une fluidification des interactions avec les administrations et services publics, l'Ordre pose une première brique de la souveraineté numérique de la profession.



En anticipant les exigences du règlement européen eIDAS 2.0, Expert-ID consolide durablement la place de l'expert-comptable comme tiers de confiance dans l'économie numérique.

LANCEMENT RÉUSSI AU 80e CONGRÈS !*

3 728
cartes d'experts-comptables activées

4 274
membres de l'Ordre connectés

6 000
téléchargements de l'application

* Chiffres rassemblés entre le 16 et le 30 septembre 2025

Des premiers retours enthousiastes

Sur le stand d'Expert-ID au Congrès, plusieurs experts-comptables ont réagi à la mise en place d'Expert-ID :

« C'est une bonne initiative pour sécuriser notre identité professionnelle et lutter contre l'exercice illégal. »

« Expert-ID est un outil pour rassurer les différentes parties prenantes en offrant des garanties sur notre identité professionnelle ».

« Il faut faire connaître cet outil à nos clients, mais également à nos partenaires comme les banquiers, les notaires, les avocats… ! »

4 Attractivité : attirer les talents

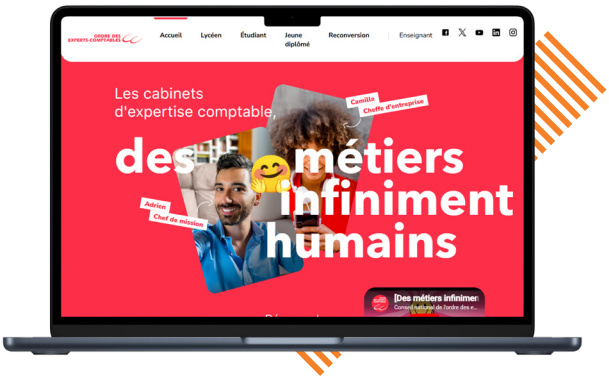
Illimitez-vous : la nouvelle saison mise sur l'humain

La dernière vague de communication menée durant l'été 2025, dans le cadre de la campagne d'attractivité « Illimitez-vous » initiée en 2024, a confirmé l'efficacité du dispositif auprès des publics visés, en générant **plus de 32 millions d'impressions**.

La campagne a donc été reconduite pour une deuxième saison, dans l'ambition de poursuivre le travail engagé en faveur de l'attractivité des métiers en cabinet et à installer une **prise de parole continue auprès des 18-34 ans**.

Cette nouvelle séquence, qui s'est déroulée à l'automne 2025, adopte un registre plus émotionnel. Portée par l'accroche **« Des métiers infiniment humains »** et des créations visuelles plus incarnées, fondées sur des histoires vécues entre professionnels et clients, elle met en lumière ce qui constitue le cœur d'un cabinet d'expertise comptable : la relation humaine.

Enrichi de nouveaux contenus, le site **RejoinsLesExperts.fr** demeure le point d'atterrissage du dispositif. Il offre aux jeunes un espace pour découvrir des parcours, comprendre les formations, explorer les débouchés et appréhender la diversité des métiers en cabinet. Accessible depuis l'ensemble des supports de communication, il constitue un repère structurant dans le parcours d'information.



Capture du site RejoinsLesExperts.fr.



Pour toucher efficacement les jeunes en phase d'orientation ou de reconversion, la stratégie média a été ajustée sur les performances observées en 2024, et a reposé sur des environnements numériques correspondant à leurs usages quotidiens.

La campagne se déploie ainsi exclusivement en digital et a combiné vidéo, audio, réseaux sociaux, display et SEA. Des partenariats ciblés avec des médias et des influenceurs appréciés du public visé (cf. p. 34) ont aussi été mis en place, afin de favoriser leur considération et leur engagement.

Campagne « Infiniment humains »

Bilan de la vague octobre/novembre 2025

+ de 32 millions d'impressions tous médias confondus

TV SEGMENTÉE/REPLAY

+ de 4 M d'impressions

Star Academy

L'amour est dans le pré

Ici tout commence

Pékin Express

YOUTUBE & DAILYMOTION

+ de 4,7 M d'impressions



Squeezie



Tibo InShape



Cyprien



Mister V



Amixem



Joyca

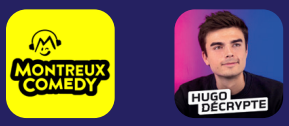
RÉSEAUX SOCIAUX & INFLUENCE

+ de 10,6 M d'impressions



Partenariat TikTok avec **Quentin Resera**
+ de 7 M d'impressions

SPOTIFY & PODCASTS



+ de 3,8 M d'impressions cumulées

UNE VISIBILITÉ SOLIDE AU SERVICE DE LA CONSIDÉRATION

+ de 228 000 clics générés sur la plateforme Rejoinslesexperts.fr*

LES 18-34 ANS ADHÈRENT À LA CAMPAGNE**

87 % des jeunes qui ont vu la campagne souhaitent se renseigner sur les métiers en cabinet
78 % jugent l'humain, l'accompagnement et le conseil au cœur de ces métiers
69 % estiment que ces métiers font appel à une diversité de compétences

* Données Matomo (janvier 2026)
** Mesure après campagne réalisée par l'institut Ipsos (décembre 2025)



Salon de l'Étudiant : porter le message de la campagne

Le CNOEC a présenté les parcours et les débouchés de la filière à de nombreux lycéens et étudiants, sur un stand aux couleurs de la campagne « Illimitez-vous ». Les visiteurs ont pu y découvrir des contenus issus de **RejoinsLesExperts.fr**, et du ***Guide des filières et des métiers de l'expertise***, mais aussi participer à des quiz, pour consolider leurs connaissances de la profession.

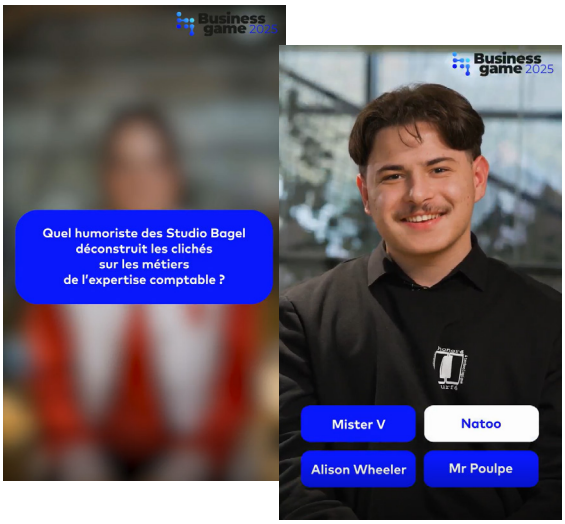
Deux partenariats ciblés ont prolongé la visibilité de l'Ordre : l'un avec le créateur de contenu PietonPinion, suivi par 144 000 abonnés sur TikTok et 45 000 sur Instagram, autour de deux vidéos sponsorisées diffusées sur Snapchat ; l'autre avec Thotis, média dédié à l'orientation, à travers un dispositif éditorial consacré aux filières et aux métiers de l'expertise comptable.



Business Game 2025 : aux commandes d'un cabinet d'expertise comptable

La 5e édition de la finale nationale du Business Game a réuni en décembre les lauréats des concours régionaux.

Pour la première fois, cette compétition immersive a invité les candidats à créer leur propre cabinet d'expertise comptable dans une zone économique ultradynamique, et à accompagner de jeunes entreprises innovantes dans leur gestion comptable, fiscale, sociale et administrative.



DCG, DSCG : l'Ordre modernise les programmes

Le CNOEC a engagé, avec le ministère de l'Enseignement supérieur, une rénovation des programmes du **DCG** et du **DSCG**, pour une entrée en vigueur en septembre 2026. Cette refonte répond à une double ambition :

- **renforcer la cohérence pédagogique entre les deux diplômes ;**
- **mieux aligner leurs contenus sur les besoins en compétences des cabinets.**

Cette révision vise notamment à réaffirmer le **DCG comme prérequis du DSCG**. Fondée sur une approche par compétences, elle intègre davantage les enjeux de durabilité et les innovations technologiques, dont l'IA générative, afin de préparer des professionnels capables d'accompagner les entreprises sur les plans comptable, fiscal, social, digital et durable.

5 Faire entendre la voix de la profession



Signature de partenariat entre le CNOEC et Net-entreprises.fr, représentés par Damien Charrier et Marc Luccioni.

Structurer l'influence de la profession

En 2025, la présidence a souhaité doter l'Ordre d'une **capacité d'anticipation plus lisible**. La création d'un pôle Affaires publiques a renforcé la veille, la préparation des positions institutionnelles et le suivi des textes touchant les cabinets, les entreprises ou l'exercice professionnel.

S'appuyant sur deux permanents, un conseil spécialisé dans les affaires publiques et des échanges réguliers avec les pouvoirs publics, cette structuration inscrit l'influence de l'Ordre dans son rôle institutionnel : **éclairer la décision publique**, notamment les discussions gouvernementales, parlementaires, et administratives par l'expertise de la profession.



Porter la simplification dans les textes financiers

Le PLF et le PLFSS ont traduit les travaux de la commission Simplification en propositions opérationnelles :

- **suppression de la DAS 2 ;**
- **alignement des dates déclaratives ;**
- **suppression du relevé des frais généraux ;**
- **harmonisation du calcul des seuils d'effectif ;**
- **contrôle par l'Urssaf des titres d'identité.**

Leur aboutissement n'a pas été possible dans le contexte politique et budgétaire de l'année, mais elles ont installé la simplification comme un axe durable de dialogue parlementaire.

Lutter contre l'exercice illégal

En 2025, la lutte contre l'exercice illégal a constitué une priorité pour l'Ordre, qui a porté 3 objectifs dans les discussions relatives au projet de loi de lutte contre les fraudes sociales et fiscales :

- **renforcer les sanctions pénales ;**
- **améliorer la transmission d'informations utiles aux poursuites ;**
- **mobiliser les leviers fiscaux et sociaux.**

L'Ordre a également demandé des précisions sur l'extension générale à 10 ans des obligations de conservation prévues à l'article L. 102 B du Livre des procédures fiscales.



Consolider le rôle de tiers de confiance

En 2025, l'Ordre a poursuivi une ligne constante : **faire reconnaître l'expert-comptable comme tiers de confiance utile à l'action publique**. Il a proposé d'explorer une attestation d'expert-comptable pour certains dispositifs d'aides publiques, afin de sécuriser l'argent public et de réduire les risques de fraude ou d'erreur.

La tutelle n'a pas retenu cette piste à ce stade, privilégiant l'absence de charge supplémentaire pour les entreprises, mais le dialogue ouvert reste utile.

Nouer des partenariats utiles aux entreprises

Plusieurs conventions conclues ou préparées en 2025 ont prouvé la logique de coopération opérationnelle de l'Ordre.

La nouvelle convention conclue avec **Bpifrance** accompagne le financement et le développement des entreprises.

Les échanges engagés avec **l'Urssaf** ont préparé un dialogue plus structuré sur les sujets sociaux, les besoins des cabinets et la lutte contre l'exercice illégal, appelé à se concrétiser en 2026, à travers notamment la rédaction d'amendements pour mieux transmettre à l'Ordre les cas repérés par les administrations.

Ces démarches traduisent une même orientation : **partir du terrain pour construire des réponses institutionnelles utiles.**



Signature de la convention avec Bpifrance entre Damien Charrier et Yvan Demars en compagnie d'Éric Gillis, Aymeric Quantin, Yannick Ollivier, Virginie Si-Hassen, Jean-Yves Lechevestrier, Alexandra Sabin-Brasset, Carole Cherrier et Max Peuvrier.



Partie 4 Les grands événements 2025

- En 2025, le Conseil national a pris part aux grands rendez-vous de la profession et de l'écosystème économique pour porter la voix des experts-comptables. De GO Entrepreneurs à Impact PME, de La REF au FNAF, l'institution a réaffirmé son rôle auprès des entreprises, des associations et des porteurs de projet.
- Ces événements illustrent par ailleurs les transitions qui mobilisent l'Ordre et la profession : facturation électronique, IA, cybersécurité, durabilité, transmission et attractivité. Ils traduisent une ambition constante : préparer l'avenir des cabinets tout en valorisant leur expertise, leur proximité et leur rôle de tiers de confiance.



Janvier 2025



Les lauréats du concours EPE, félicités par Florent Burtin et Cyril Degrilart.

EPE : faire rayonner l'éloquence dans la profession

Le Théâtre Michel a accueilli la finale du concours Éloquence Parole Écriture (EPE), fondé par Cyril Degrilart et Didier Plane. Pour sa 2e édition, ce rendez-vous a réuni experts-comptables, mémorialistes et étudiants autour de deux dimensions essentielles : la maîtrise de l'écrit et l'art oratoire.

À travers les trophées de l'écriture et de la parole, les participants ont montré que la profession comptable ne se résume pas aux chiffres. Elle repose aussi sur la pédagogie, l'engagement, la transmission et la capacité à porter une parole claire auprès des clients, des équipes et de l'écosystème économique.

> *Didier Plane : « À l'heure de la digitalisation et de la transformation des métiers du chiffre, la force des mots est un levier essentiel de la performance. »*

Mars 2025

Repreneuriat : la RSE au service d'une transmission durable



Alexandra Sabin-Brasset, présidente du comité Évaluation-Transmission, a remis le trophée de la RSE à Christophe Lamy.

Pour la 6e année consécutive, le CNOEC a été partenaire des Trophées du Repreneuriat. Organisés par l'association Cédants Repreneurs d'Affaires, ils mettent à l'honneur des reprises exemplaires.

Le Trophée de la RSE a distingué Christophe Lamy pour la reprise de Didalyse, organisme de formation dédié aux agents territoriaux. Gouvernance élargie, sobriété numérique, rénovation énergétique, recrutement d'une personne en situation de handicap et recours à des structures adaptées : autant d'actions qui font de la RSE un levier concret de transmission durable.

Avril 2025



GO Entrepreneurs : l'Ordre au plus près des créateurs

Les 9 et 10 avril 2025, le Conseil national était présent à GO Entrepreneurs, plus grand salon européen dédié à l'entrepreneuriat.

Sur le stand de l'Ordre, 20 experts-comptables ont conseillé gratuitement les porteurs de projet sur les statuts, le financement ou encore la trésorerie. L'occasion de rappeler le rôle clé de l'expert-comptable pour sécuriser la création d'entreprise, mais aussi de promouvoir Business Story, dispositif qui propose trois rendez-vous offerts avec un expert-comptable.

Pour sa 2e édition, le hub de la facture électronique a également suscité un vif intérêt, grâce à des ateliers dédiés aux questions des visiteurs.

GO ENTREPRENEURS EN CHIFFRES

46 000
visiteurs

300
partenaires

10
postes de consultations d'experts-comptables sur le stand du Conseil national

400
rendez-vous individuels (durée : 15 à 30 min) sur 48 heures

Juin 2025

DEC : humour et émotion au programme

Début juin, s'est tenue la 25e cérémonie de remise du DEC, dernière – mais festive ! – étape d'un cursus exigeant. Les 930 lauréats ont été célébrés lors d'une soirée les mettant à l'honneur : remise de prix, discours inspirants de Damien Charrier et de ses invités (Philippe Vincent, président de la CNCC, Catherine Barba, entrepreneuse et investisseuse) et surtout « Comedy show » assuré par trois humoristes en pleine ascension : Jessé, Étienne Lautrette et Ana Godefroy, qui a aussi assuré l'animation de la soirée.





Damien Charrier, avec Véronique Louwagie sur le stand de l'Ordre.

Impact PME : l'Ordre aux côtés des entreprises qui font l'économie

Le 24 juin 2025, le Conseil national était partenaire d'Impact PME. Ce rendez-vous, dédié aux dirigeants de TPE-PME, a rappelé un constat simple : sans croissance solide, il n'y a pas d'entreprises solides.

Sur le stand de l'Ordre, Damien Charrier a échangé avec Véronique Louwagie sur les enjeux des dirigeants de TPE-PME et l'accompagnement par la profession. Deux illustrations de cet engagement ont marqué la journée : un atelier consacré à la facturation électronique et la valorisation du baromètre Image PME, qui, en exploitant les données de plus de 560 000 TPE-PME, éclaire leur activité et leur santé financière.

Juillet 2025

Durabilité : valoriser les initiatives, former les professionnels



Les lauréats du 25e Trophée Durabilité, remis par Carole Cherrier.

Les Palmarès de la Durabilité, organisés par le CNOEC et la CNCC, ont célébré les lauréats de la 25e édition du Trophée Durabilité (CNOEC) et de la 4e édition des Challenges Durabilité-RSE (CNCC). Le millésime 2025 a réuni plus de 250 participants autour d'une ambition commune : faire de la durabilité un levier de transformation.

La veille, les premiers diplômés du parcours Cap Durabilité, créé par le CFPC, ont reçu leur certificat. Ces professionnels, formés pendant 91 heures, sont désormais outillés pour accompagner les entreprises sur les enjeux de durabilité.

Août 2025



Damien Charrier et Laurent Saint-Martin.

LA REF : l'Ordre au rendez-vous des entrepreneurs

La Rencontre des Entrepreneurs de France constitue un lieu privilégié pour porter la voix de la profession et rappeler sa place auprès des chefs d'entreprise.

Damien Charrier a participé au talk d'experts « Moins de paperasse, plus de cash : les clés pour réussir le passage à la facture électronique », un décryptage pour aider les dirigeants d'entreprise à transformer la réforme en avantage compétitif. L'occasion aussi de renforcer le dialogue avec l'écosystème économique, *via*, notamment, un échange avec Laurent Saint-Martin, ministre délégué chargé du Commerce extérieur.

Octobre 2025

Cybermoi/s : acculturer la profession aux risques cyber

Le Conseil national participe depuis 2023 à l'opération Cybermoi/s, pilotée par Cybermalveillance.gouv.fr pour promouvoir les bons réflexes en matière de cybersécurité.

Les experts-comptables constituent une cible privilégiée en raison de leur statut de tiers de confiance. En 2025, le Conseil national a publié sur les réseaux sociaux des conseils pour comprendre les mécanismes des attaques et s'en prémunir.

Les médias SIC ont également relayé l'opération, avec une ressource dédiée chaque semaine dans la *SIC hebdo* et un article du *SIC mag*. Un kit de communication à destination des cabinets a complété l'ensemble.

Novembre 2025

FNAF 2025 : moderniser et sécuriser la gestion des associations

Le Conseil national, partenaire du Forum national des associations et fondations (FNAF), a participé à sa 19e édition. Avec pour thématique « Ensemble, face aux défis de notre société », cette édition a mis en lumière la force du collectif et l'importance de solutions solidaires et innovantes face aux mutations touchant le secteur associatif.



Yannick Ollivier, Marina Ferrari, ministre des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative, et Maxime Baduel, délégué interministériel à l'ESS.

Acteurs engagés de longue date auprès des associations et fondations, présents dans près de 7 associations sur 10, les experts-comptables ont réaffirmé leur rôle : accompagner et sécuriser la gestion associative pour renforcer la capacité d'action des structures d'intérêt général.

Décembre 2025



Assises de la CNCC : une ambition commune au service des dirigeants d'entreprise

Les Assises 2025 de la CNCC ont rappelé, en conviant Damien Charrier, la proximité des enjeux portés par les commissaires aux comptes et les experts-comptables.

Au-delà de leur statut de techniciens, ces professionnels sont aussi des entrepreneurs, confrontés aux mêmes défis que leurs clients. Les échanges ont affirmé leur rôle au service de la confiance et de la sécurisation des décisions. Durabilité, facturation électronique, IA, normalisation ou sécurité économique sont autant de sujets portés conjointement par les deux professions, pour anticiper les risques et accompagner la croissance des entreprises.



Philippe Vincent (CNCC), Laurie Stromboni (CJEC), Damien Charrier, Abderrahman Mekdad (CJEC) et Manon Marfaing (ANECS), à l'occasion de l'AG du CJEC.

Renforcer le dialogue avec les jeunes professionnels

À l'occasion de l'AG du CJEC en décembre 2025, Damien Charrier a rencontré les coprésidents de l'association, Abderrahman Mekdad et Laurie Stromboni. Le président a salué l'évolution d'un Club qui modernise sa gouvernance, élargit ses actions pour préparer l'avenir de la profession.

Le CNOEC a réaffirmé son engagement aux côtés du CJEC, convaincu que l'avenir de la profession ne peut se construire sans celles et ceux qui en seront les acteurs de demain. Cette volonté se traduira par l'association du Club aux réflexions préparatoires du Congrès 2026.

80e Congrès : « Adaptation, Durabilité & Numérique : réaffirmons notre ADN »

Le 80e Congrès a marqué une nouvelle étape dans l'accompagnement de la profession face à l'évolution de ses pratiques. Facture électronique, IA générative, nouvelles attentes des clients : ces mutations demandent aux cabinets d'intégrer de nouveaux outils, adapter leurs missions et repenser leur rôle.

L'Ordre des experts-comptables a pleinement joué son rôle de guide, d'éclaireur et de facilitateur, avec une ambition claire : démontrer que l'innovation technologique peut être un levier de croissance et d'efficacité, tout en préservant les valeurs fondamentales de la profession.

Trois axes ont structuré cette édition :

- **« Facture électronique : de l'obligation à l'opportunité »** : comment faire de cette réforme un levier de croissance ? ;
- **« La data et l'IA au service de votre cabinet »**, avec des sessions concrètes permettant aux congressistes d'évaluer leur maturité technologique et de découvrir des cas d'usage applicables en cabinet ;
- **« Stratégie et pérennité des cabinets : réinventer notre modèle pour durer »** : cette thématique, tournée vers l'action, a donné des clés pour faire évoluer le modèle économique des cabinets face à l'automatisation croissante des missions traditionnelles.

Adaptation Durable & Numérique

RÉAFFIRMONS NOTRE ADN

80e CONGRÈS DE L'ORDRE DES EXPERTS-COMPTABLES

du 17 au 19 septembre 2025 - Lyon



Antoine de Riedmatten, Jérôme Kieffer, Yannick Ollivier, Virginie Mayet et Valérie Creusot-Rivière ont échangé sur les nouveaux modèles de cabinet.



La facture électronique, au cœur des échanges de Cyrille Sautereau, Sébastien Rabineau, Stéphane Eustache, Dominique Périer et Odile Dubreuil.



Luc Ferry, Jessica Hamon, Damien Charrier, Robin Rivaton et Vincent Barbry ont discuté IA et esprit critique.



André Manoukian a délivré une prestation aux frontières entre la musique et la poésie.



Odile Dubreuil, Jessica Hamon, Murielle Adagbe-Perrin, Valérie Creusot-Rivière, rapporteures du 80e Congrès.



Florent Burtin et Damien Cartel posent avec les cyclistes de l'AMISEC, tout juste arrivés.



La lauréate du meilleure mémoire ultra-marin, félicitée par Katy Hoarau et Steven Prudent.



Partie 5 Perspectives 2026

- En 2026, l'Ordre poursuivra son action autour des grands chantiers qui structurent l'avenir de la profession : identité numérique, accès sécurisés pour les tiers déclarants, valorisation de la donnée, ou encore transformation des cabinets.
- L'enjeu sera désormais de donner corps à ces orientations par des outils, des cadres et des rendez-vous concrets. Ceux-ci constitueront autant de leviers pour sécuriser les pratiques, organiser le débat technologique et accompagner l'évolution des missions et des pratiques de l'expertise comptable.



Panorama des projets 2026

Expert-ID : sécuriser l'identité numérique

Expert-ID dote chaque expert-comptable d'une **identité professionnelle numérique** intégrant un QR code sécurisé et un cachet électronique visible. Elle permet de vérifier instantanément son identité et sa légitimité, et de renforcer la lutte contre l'exercice illégal. L'authentification multifacteur (MFActe) embarquée sécurise les opérations sensibles, notamment sur les sites de l'Ordre et de l'État. En 2025, **près de 24 % des experts-comptables** ont ainsi activé leur carte.

Mieux reconnaître le rôle de tiers de confiance de la profession

Des échanges sont en cours avec les Administrations et partenaires de la profession (DGFiP, DGE, GIP-MDS...) afin de **mettre en place de véritables accès sécurisés « Tiers déclarant »** pour la profession, notamment pour l'accès à l'espace particulier de la DGFiP, au Guichet unique et pour les primo-déclarants en DSN.

Sécuriser l'écosystème professionnel

La transformation du marché appelle un rappel régulier des principes d'indépendance, de transparence et de rémunération. L'Ordre poursuivra la clarification du cadre applicable aux rémunérations indirectes et aux partenariats, afin d'accompagner l'innovation sans affaiblir les garanties déontologiques de la profession.

Leadtech : organiser le débat technologique

Préparé en 2025, Leadtech se tiendra pour la première fois le 4 juin 2026. Porté par l'Ordre, en partenariat avec l'Observatoire des Techs de la profession comptable et l'Observatoire des Fintechs, ce rendez-vous annuel rassemblera experts-comptables et acteurs technologiques autour d'une question simple : comment la transformation digitale redéfinit-elle concrètement le métier d'expert-comptable ?



Santé mentale du dirigeant : ouvrir la réflexion

La proximité des experts-comptables avec les chefs d'entreprise les place au contact des tensions économiques et personnelles des dirigeants. Sans se substituer aux professionnels de santé, l'Ordre approfondira cette réflexion pour mieux repérer les signaux faibles et orienter vers les bons interlocuteurs.

Financiarisation : préserver les garanties

L'évolution des modèles capitalistiques dans les activités de conseil et de services appelle une vigilance particulière, sans appréciation générale.

L'Ordre poursuivra sa mobilisation, notamment auprès des partenaires, afin de préserver les garanties du modèle professionnel : indépendance de jugement, primauté de l'intérêt du client, transparence et respect du cadre ordinal.

Passeport collaborateur : reconnaître les compétences

Pour répondre à la fois au besoin de montée en compétence des nouveaux arrivants sur les sujets régaliens et aux difficultés rencontrées par les cabinets dans la gestion des compétences de leurs collaborateurs, l'Ordre travaille à la création d'une plateforme dédiée.

Son objectif ? Professionnaliser l'*onboarding*, faciliter le suivi des formations et par là, renforcer la performance et l'attractivité des cabinets d'expertise comptable.

Data Lake : valoriser la donnée de la profession

Le CNOEC accélère le déploiement du projet *Data Lake* en 2026 avec pour objectif de pouvoir collecter automatiquement, sous couvert d'intérêt légitime, les données produites par les cabinets d'expertise comptable pour le compte de leurs clients, de les traiter et anonymiser et d'en produire des données statistiques géosectorielles.

Ces résultats d'analyse seront ensuite restitués aux cabinets afin que ces derniers puissent en bénéficier et les exploiter.

Des groupes de travail sont actuellement organisés avec les acteurs de la profession pour cadrer le projet et en faciliter le déploiement.

81e Congrès : préparer la refondation des cabinets

Dès la fin 2025, Charlotte Pachabeyian, Pierrick Chauvin, Elvire Sekloka et Emmanuel Lejeune, rapporteurs du Congrès, ont engagé les travaux préparatoires de cette 81e édition autour d'un enjeu central : accompagner la refondation des cabinets.

Organisé à Paris, Porte de Versailles, en septembre 2026, le premier rendez-vous de la profession prolongera la dynamique des 80 ans en projetant les cabinets d'expertise comptable dans l'évolution de leurs missions et de leur organisation, par le biais de cinq axes essentiels :

- **Réglementation professionnelle** : [Ré]approprions-nous notre réglementation ;
- **Relation et expérience client** : [Ré]enchantons nos clients ;
- **Offre de valeur** : [Ré]inventons notre valeur ;
- **Compétences et management** : [Re]pensons nos compétences ;
- **Factu[Re] électronique & IA**

(RE)FONDATION DES CABINETS
ENVIRONNEMENT - VALEUR - COMPÉTENCES
81e CONGRÈS DE L'ORDRE DES EXPERTS-COMPTABLES
16 AU 18 SEPTEMBRE 2026 - PARIS EXPO PORTE DE VERSAILLES



Emmanuel Lejeune, Elvire Sekloka, Charlotte Pachabeyian, Pierrick Chauvin, rapporteurs du 81e Congrès.

Bilan 2025 d'une profession engagée

FONDATION DES EXPERTS-COMPTABLES

Mobilisation pour Mayotte

Après le cyclone Chido, la profession comptable s'est mobilisée avec force.
100 000 € versés pour soutenir les sinistrés et la reconstruction de l'île.

3 axes d'action en 2025

Insertion & égalité des chances

4 associations accompagnées pour favoriser l'inclusion, l'aide aux étudiants et la réinsertion.

- Fondation Résilience : 40 000 €
- Make It Easy : 30 000 €
- Mode & Handicap : 15 000 €
- FACE : 15 000 €

Préserver l'environnement

3 projets soutenus pour la transition écologique, la lutte contre la pollution plastique et la préservation de l'eau.

- Unis-Cité / Médiaterre : 24 000 €
- No Plastic In My Sea : 20 000 €
- Water Family : 20 000 €

Améliorer la santé pour tous

2 associations soutenues en faveur de la recherche, de l'accompagnement des malades et de la protection de l'enfance.

- Collectif Triplettes Roses : 35 000 €
- L'Enfant Bleu Occitanie : 10 000 €

Depuis la création de la Fondation

550+
donateurs

220 000 €
récoltés

15+
associations accompagnées

Pourquoi donner ?

66 %
de réduction d'impôt sur le revenu

75 %
de réduction d'IFI

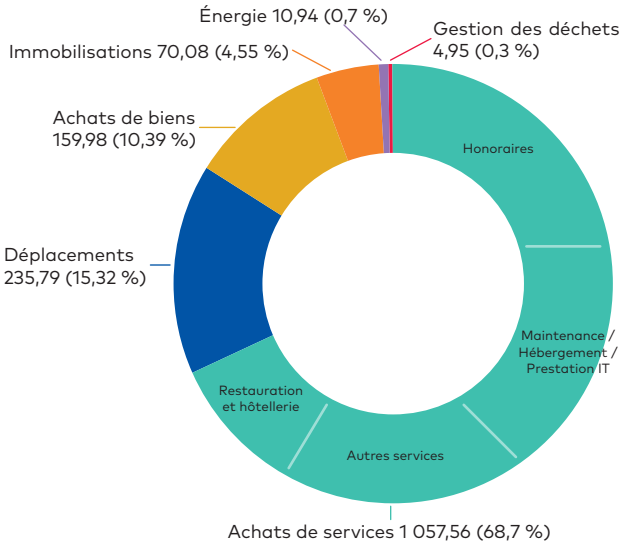
60 %
de réduction d'impôt sur les sociétés

En 2026, la Fondation poursuivra son engagement aux côtés des acteurs de terrain pour faire grandir des projets à impact positif.

Le Conseil national mesure son empreinte carbone

En 2025, l'Ordre a engagé une démarche structurée pour évaluer ses émissions de gaz à effet de serre. Ce premier Bilan Carbone® permet d'identifier les principaux postes de production de CO_2.

Résultats globaux



1 539,30t CO_2 sur l'année fiscale 2025 (incertitude : 30,7 %)

Ce qui est équivalent :

- aux émissions annuelles de 166 Français ;
- à 7 974 ordinateurs ;
- et à 212 423 A/R Paris-Berlin en TGV.

Les principaux indicateurs :

0,067

t CO_2 par expert-comptable (soit 22 685)

12,6

t CO_2 par ETP (81,81 ETP permanents + 40 élus)

Résultats par CROEC

À partir des résultats de son Bilan Carbone®, le CNOEC a estimé, à titre indicatif, la quote-part des émissions des actions qu'il a engagées pour le compte des CROEC. Ces données pourront ainsi leur servir de base de référence dans la réalisation de leur propre Bilan Carbone®.

Région	Nombre EC	Part %	t CO_2 par CROEC
Auvergne-Rhône-Alpes	2 659	12 %	180,43
Bourgogne-Franche-Comté	624	3 %	42,34
Bretagne	878	4 %	59,58
Centre-Val de Loire	493	2 %	33,45
Corse	172	1 %	11,67
Grand Est	1 554	7 %	105,45
Guadeloupe	170	1 %	11,54
Guyane	27	0 %	1,83
Hauts-de-France	1 181	5 %	80,14
Ile-de-France	6 813	30 %	462,30
La Réunion	280	1 %	19,00
Martinique	115	1 %	7,80
Mayotte	13	0%	0,88
Normandie	637	3 %	43,22
Nouvelle-Aquitaine	1 793	8 %	121,66
Occitanie	1 988	9 %	134,90
Pays de la Loire	1 007	4 %	68,33
Provence-Alpes-Côte d'Azur	2 281	10 %	154,78

Total EC	22 685
Total t CO_2	1 539,3

Ressources documentaires de l'Ordre

SIC mag
LE MAGAZINE DES EXPERTS-COMPTABLES

Tiré mensuellement à 32000 exemplaires en 2025, le *SIC mag* est depuis plus de 40 ans le reflet de l'actualité nationale et régionale de la profession comptable.

Avec une ligne éditoriale orientée vers le service à la profession, le *SIC mag* offre un panorama complet de l'évolution de la profession comptable dans ses quatre principales rubriques :

- **L'Ordre en action** présente les principales actions des Conseils national et régionaux pour mettre en valeur la profession comptable ;
- **Informer** propose des articles d'explicitation des réformes, des textes officiels ou de ressources documentaires touchant la profession ;
- **Exercice professionnel** regroupe des articles proposant un focus sur des points précis de la pratique de l'expertise comptable ;
- **Cogiter** propose un article à l'angle prospectif, afin d'anticiper les enjeux de demain de la profession comptable.





Une nouvelle signature graphique

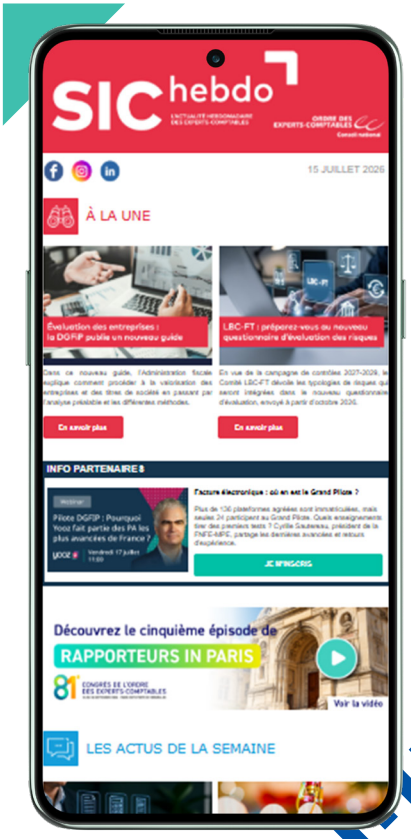
En 2025, le *SIC mag* a fait évoluer sa maquette, afin d'affirmer une identité éditoriale plus forte et plus contemporaine. Inspirée des codes graphiques de grands magazines, la nouvelle formule privilégie des couvertures fortes, dont les illustrations sont, le plus souvent, des créations originales réalisées par des artistes reconnus.

Le logo du *SIC mag* a été simplifié et l'univers graphique modernisé, tout en conservant les repères de lecture. À l'intérieur, les quatre cahiers sont dynamisés par des ouvertures aux couleurs vives, une iconographie davantage mise en valeur et de nouveaux codes graphiques.

La création de nouveaux rendez-vous éditoriaux, comme l'interview placée en ouverture ou la présentation en miroir des analyses sectorielles et des fiches info clients, renforce la lisibilité et l'identification des contenus. Cette refonte traduit la volonté de renforcer l'attractivité du magazine, tout en offrant une lecture plus fluide et une meilleure mise en valeur des contenus éditoriaux.

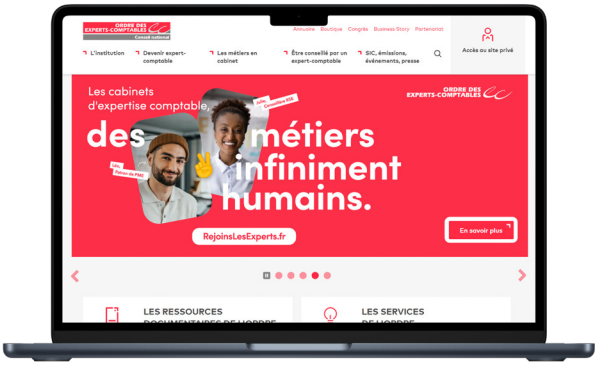
SIC hebdo
L'ACTUALITÉ HEBDOMADAIRE DES EXPERTS-COMPTABLES

Afin de coller au plus près à l'actualité et compléter sa publication papier, le Conseil national a lancé en 2009 la *SIC hebdo*. Ayant vocation à rassembler en un seul et même support toute l'information qui intéresse la profession, cette lettre d'information hebdomadaire, envoyée chaque mercredi, permet aux experts-comptables d'accéder aux actualités les plus marquantes, de revoir à la demande les webinaires du Conseil national et de s'inscrire aux prochains événements incontournables de la profession.

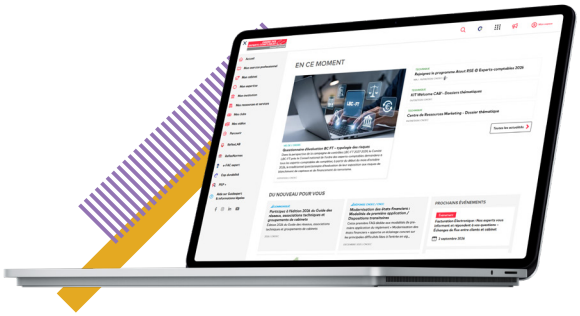


Les sites internet du Conseil national

Ils répondent à deux objectifs complémentaires : faire connaître la profession et son rôle, et accompagner les experts-comptables dans leur exercice quotidien.



Le **site public** constitue la vitrine institutionnelle de l'Ordre. Il informe les entreprises, les créateurs, les particuliers, les étudiants et le grand public sur les missions de l'expert-comptable, l'actualité de la profession et les actions de l'Ordre.



Espace dédié à la profession, le **site privé** centralise les ressources, outils et informations utiles aux experts-comptables et à leurs collaborateurs. Dossiers thématiques, notes techniques, guides, modèles, webinaires et outils pratiques y sont réunis pour faciliter l'exercice professionnel et accompagner les grandes transformations, notamment autour de la facturation électronique, de la durabilité ou encore du numérique.

Autour de l'Institution

Afin d'accompagner les professionnels, le Conseil national a créé plusieurs entités, qualifiées de « satellites ».

ORDRE DES EXPERTS-COMPTABLES
Experts-Comptables Services

ECS assure différentes missions au profit de la profession :

81e CONGRÈS DE L'ORDRE DES EXPERTS-COMPTABLES
16 AU 18 SEPTEMBRE 2026 - PARIS EXPO PORTE DE VERSAILLES

- **Les Congrès de l'Ordre**, pour lequel ECS est chargée de l'organisation : gestion des prestataires de l'évènement et de la relation avec les partenaires de la profession, accompagnement des congressistes dans leur parcours ;

bibliotique

- **Bibliotique**, le portail de veille et de documentation de la profession comptable. Il réunit trois espaces distincts : Bibliordre (publications du Conseil national), Bibliodec (mémoires du DEC) et Bibliobase (fond documentaire complet de la profession). Son objectif est de faciliter les recherches d'information, pour mieux répondre aux attentes des experts-comptables et des futurs diplômés, et offrir en permanence un contenu enrichi ;

Revue française de comptabilité

- **Revue française de comptabilité** est le titre de référence de la profession comptable. Elle propose, chaque mois, un contenu varié au cœur des missions de l'expert-comptable et utile à l'exercice professionnel (comptabilité, doctrine comptable, actualité sociale, fiscale, juridique, financière...) ;

Fuz' Experts.tv

- **Fuz'experts.tv** : la plateforme vidéo de l'Ordre permet d'accéder à plus de 900 vidéos et supports produits par le Conseil national : émissions sur l'actualité comptable et sociale, ateliers techniques, webinaires, tutoriels, plénières et conférences techniques du Congrès. Toutes les productions sont disponibles en direct ou en replay ;

Infodoc-experts

- **Infodoc-experts** est le service de consultation téléphonique du Conseil national. Cette plateforme propose une base documentaire en ligne en matière fiscale, sociale, comptable et droit des sociétés. Au service exclusif de la profession, Infodoc-experts a pour objectif d'accompagner les experts-comptables, dans le cadre de leurs missions, en répondant à leurs questions techniques et en mettant à leur disposition de nombreux écrits pratiques.



Page d'accueil de la plateforme Fuz'experts.tv.



CENTRE DE FORMATION DE LA PROFESSION COMPTABLE

Le CFPC est un centre d'ingénierie et de formation au service des cabinets et de la profession comptable. Il a pour vocation statutaire la conception et la réalisation de formations et de supports de formation à destination des experts-comptables, de leurs collaborateurs et des experts-comptables stagiaires.

ECMA

ECMA joue un rôle d'intérêt général auprès de la profession. En simplifiant le quotidien des experts-comptables grâce à des solutions digitales, ECMA leur permet de se libérer d'un certain nombre de contraintes afférentes à la profession, d'être rassurés quant à la conformité de leurs démarches, le tout dans un cadre sécurisé et de confiance.

Les clubs de l'Ordre

Les clubs de l'Ordre sont nés de la volonté de l'Institution d'aider les experts-comptables et les acteurs de la profession à développer leurs missions sur des secteurs d'activité traditionnels ou des secteurs plus innovants. Ils sont aujourd'hui au nombre de deux : le **Club fiscal** et le **Club social**.

Les clubs accompagnent les cabinets membres dans leurs missions fiscales et sociales par l'organisation de conférences régionales et d'une journée annuelle, d'une newsletter mensuelle, et de divers outils pratiques (par ex. : outil de clôture sociale, pour négocier un accord d'activités partielle de longue durée, etc.)



ORDRE DES EXPERTS-COMPTABLES
Conseil national

Crédits photos :
Aurélie Coudière, CNCC, CNOEC, CRA, Cybermalveillance.gouv.fr, Format, Guillaume Grandin, Insign, William Jézéquel, Didier Lefèvre, Laura Lyson, Madame Monsieur, Arnaud Mallez, Observatoire de la Fintech/Leadtech, Didier Plane/Concours EPE, Alan Aprilio/Loukian Jacquet/ Unsplash, Tonodiaz/Magnific